

Image not found or type unknown



Saisie sur salaire par le greffe du tribunal

Par **bibi1950**, le **20/07/2013** à **16:00**

mon ex mari a une saisie sur retraite(180 euros/mois) cela fait 4 mois que je n'ai rien reçu de l'huissier, celui -ci me dit n'avoir rien reçu du tribunal et je ne possède pas la copie du jugement qui a eu lieu - après l'avoir réclamé ,j'ai reçu une lettre avec un montant que mon ex doit et les versements effectués ?

merci de me renseigner